



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 10 avril 2024

Délibération n° 7-18-2024

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 10

Votants contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 10 avril, à dix-sept heures trente, les membres du conseil d'administration se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Présidente.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Frédérique PARIS, Sabrina BECHET, Camille DAEL, Thérèse FICHET-GIRARD, Elisabeth ERARD, Brigitte MARY, Gérard DUBUCHE, Guillaume BOULAYE.

Excusés : Jérôme VARANGLE, Nora MAGNAN, Sébastien LERAT, Pascal DIDSCH, Colette GENET, Sylvie GUERRAND, Guillaume WIENER,

Date de la convocation : 04 avril 2024

Objet :

RESSOURCES HUMAINES

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTES

Exposé des motifs :

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs au regard des avancements de grade il s'avère nécessaire de créer des emplois permanents :

Les impacts sur les effectifs budgétaires sont les suivants :

Grade	Nombre	
Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	+1	Avancements de grade
Agent social Principal 1 ^{ère} classe	+1	Avancement de grade

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à se prononcer.

Délibération :

Vu le Code Général de la fonction publique.

Vu le tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le conseil d'Administration décide à l'unanimité,

- D'ACTUALISER le tableau des effectifs de la manière suivante :

Grade	Nombre	
Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	+1	Avancements de grade
Agent social Principal 1 ^{ère} classe	+1	Avancement de grade

Pour copie certifiée conforme

La Présidente du CCAS
Marie-Lyne VAGNER

Marie-Lyne VAGNER

